

NOTE DE SERVICE

N° 09-002-V37 du 8 janvier 2009

NOR : BUD R 09 00002 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AU CONCOURS PROFESSIONNEL
POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR PRINCIPAL DU TRÉSOR PUBLIC DE 2009

ANALYSE

Date d'application : 08/01/2009

MOTS-CLÉS

FORMATION PROFESSIONNELLE ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ;
SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ; PERSONNEL ;
CONTRÔLEUR PRINCIPAL DU TRÉSOR PUBLIC ; PRÉPARATION ; CONCOURS

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 08-008-V37 du 4 février 2008

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	TPG	DOM	TGAP	TGE	TGCST	RF	T	COM	CSOM	CSE		

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

*Sous-direction de la gestion des personnels et des parcours professionnels
École nationale du Trésor public*

SOMMAIRE

1. MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE	3
1.1. Contenu de l'enseignement	3
1.2. Calendrier du stage	3
1.3. Lieu de déroulement du stage	3
2. CONDITIONS DE PARTICIPATION	3
2.1. Conditions statutaires.....	3
2.2. Conditions d'assiduité et d'application à la préparation par correspondance.....	4
3. MODALITÉS D'INSCRIPTION.....	4

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE :	Demande de participation au stage de révision et de méthode à l'épreuve écrite du concours professionnel pour l'emploi de contrôleur principal du Trésor public de 2009	5
----------	---	---

La direction générale des finances publiques va organiser, comme les années précédentes, un stage de révision et de méthode à plein temps au profit des agents des services du Trésor public, candidats au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public de 2009.

1. MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE

1.1. Contenu de l'enseignement

Ce stage a pour objectif de développer les techniques de réflexion et d'expression des candidats en s'appuyant sur le cours de base relatif à la réglementation et au fonctionnement des services déconcentrés du Trésor public.

Ils reçoivent des conseils de méthode pour tirer le maximum de profit des connaissances acquises au cours de la préparation par correspondance.

1.2. Calendrier du stage

Compte tenu de la date des épreuves du concours professionnel de contrôleur principal fixée au mardi 19 mai 2009, le stage aura lieu *du mercredi 13 au vendredi 15 mai 2009*.

1.3. Lieu de déroulement du stage

Le stage de révision se déroulera à l'École nationale du Trésor public - Établissement de Lyon.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les agents qui désirent participer au stage de révision et de méthode doivent tout d'abord satisfaire aux conditions pour concourir au prochain concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public de 2009.

Les conditions requises sont les suivantes. Elles sont cumulatives.

2.1. Conditions statutaires

Le stage est ouvert aux contrôleurs du Trésor public de 2^{ème} classe ayant atteint au moins le 7^{ème} échelon de leur grade ainsi qu'aux contrôleurs du Trésor public de 1^{ère} classe, inscrits à la préparation au concours de 2009. Ces conditions d'ancienneté sont appréciées au 31 décembre 2009.

Les agents originaires d'autres administrations, détachés dans un emploi de contrôleur du Trésor public, peuvent également, sous réserve de satisfaire à la condition d'ancienneté susvisée, bénéficier de ce dispositif. Les dossiers des agents dans cette position seront obligatoirement soumis au Centre National de Gestion des Concours (CNGC) pour validation définitive.

En cas d'interrogation sur des *situations complexes* qui n'auraient pas été examinées au moment de l'inscription à la préparation, les documents correspondants, visés et signés par le chef du service des ressources humaines seront transmis par télécopie (03.20.62.82.79) ou par courriel (cngc.lille@dgfip.finances.gouv.fr) au CNGC pour décision.

2.2. Conditions d'assiduité et d'application à la préparation par correspondance

Les candidats seront sélectionnés en fonction de l'assiduité qu'ils auront apportée à la préparation par correspondance et de leur application au galop d'essai organisé, conformément à la note de service n° 08-029-V37 du 26 juin 2008.

Il est précisé que le bénéfice de cette facilité de préparation n'est ouvert qu'une seule fois. Toutefois, les agents déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve écrite du concours professionnel de contrôleur principal de 2008 peuvent être admis, à titre exceptionnel, et *sous réserve de places disponibles*, à suivre le stage une seconde fois, de façon consécutive. Ils seront sélectionnés en fonction de leur assiduité à la préparation et de leur application au galop d'essai.

3. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les demandes de participation au stage de révision et de méthode, établies par les candidats selon le modèle annexé, doivent parvenir, par la voie hiérarchique, à l'ENT, Immeuble Le Michel-Ange, 17 boulevard du Mont d'Est, 93192 Noisy-le-Grand cedex avant *le 9 mars 2009* délai de rigueur.

L'attention des responsables locaux est appelée sur le fait que cette date limite de réception des inscriptions par l'ENT doit être impérativement respectée. Aussi leur est-il demandé de prendre toutes dispositions pour que les agents placés sous leur autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais.

Le résultat de cette sélection sera communiqué, début mai 2009, sur le site dédié à la préparation au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public (portail "les femmes et les hommes" / espace "les préparations aux concours").

Enfin, il est demandé aux directions locales de vérifier l'inscription au concours des candidats sollicitant le stage, dans l'application GAR (date limite d'inscription au concours fixée au 23 mars 2009).

La trésorière-payeuse générale,
Directrice de l'École nationale du Trésor public

Martine VIALLET

ANNEXE :

**DEMANDE DE PARTICIPATION AU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE
À L'ÉPREUVE ÉCRITE DU CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'EMPLOI DE
CONTRÔLEUR PRINCIPAL DU TRÉSOR PUBLIC DE 2009**

(la présente demande ne vaut pas inscription aux épreuves du concours)

- Je souhaite participer au stage de révision des 13, 14 et 15 mai 2009 organisé à l'ENT – Établissement de Lyon : **compléter l'intégralité du bulletin.**

N° d'inscription à la préparation : _ _ _ _ _

NOM : Nom de jeune fille :

Prénoms : Date de naissance :

Grade : Échelon :

Codique du poste d'affectation : _ _ _ _ _

- J'atteste ne jamais avoir participé au stage de révision au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public.
- J'atteste avoir déjà bénéficié du stage de révision au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public en 2008.
- J'ai été admissible au concours professionnel de contrôleur principal 2008.
- Je n'ai pas été admissible au concours professionnel de contrôleur principal 2008.

À, le

Signature du candidat

Avis du supérieur hiérarchique direct (chef de poste, chef de service, ...).

À, le

Signature + Cachet

Le responsable local certifie que l'intéressé(e) remplit les conditions statutaires pour se présenter au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public de 2009.

À, le

Signature + Cachet

L'attention des candidats est appelée sur le fait que toute demande de participation non conforme à ce modèle et qui ne comportera pas les signatures requises sera rejetée.

NB : ce bulletin doit être complété et remis au service des ressources humaines pour transmission à l'ENT Immeuble Le Michel-Ange Service des préparations aux concours (à l'attention de Bernard COZIC) 17 boulevard du Mont d'Est 93192 NOSY-LE-GRAND Cedex au plus tard le 9 mars 2009.

ISSN : 0984 9114